LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Notre English Summer Camp en Suisse est un séjour linguistique international encadré par une équipe 100% anglophone. Il accueille des jeunes de 10 à 17 ans venus du monde entier et offre à ses participants un cadre de vie particulièrement agréable.

On parle anglais du matin jusqu'au soir :

- pendant les cours
- à l'occasion d'ateliers thématiques proposés chaque semaine
- pendant les activités sportives, sociales et culturelles, organisées quotidiennement

Plusieurs points forts à souligner :

- à proximité de la France, acile d'accès
- située dans un cadre rural et naturel en plein air, très sécurisant
- des conditions d'enseignement assez exceptionnelles avec des cours dans des groupes de 6 élèves maximum

LE CENTRE DE COURS

LES COURS

Les élèves suivent des cours d'anglais particulièrement motivants et efficaces. Après un test de positionnement, ils sont placés dans un groupe de niveau homogène. Chaque groupe compte **un maximum de 6 élèves**.

Les petits effectifs combinés à des méthodes pédagogiques innovantes favorisent la communication orale. L'objectif est ici clairement d'encourager la prise de parole en continu et en interaction, de dédramatiser la prise de parole, d'enrichir le vocabulaire afin de s'exprimer avec de plus en plus d'assurance.

Les cours sont assurés par **des enseignants natifs, diplômés** pour enseigner leur langue maternelle à des étrangers et expérimentés. Les cours ont lieu le matin à raison de **15h par semaine**.

En complément, les élèves participent à deux ateliers thématiques par semaine, également assurés par des enseignants : media, sports, cuisine, arts... Une façon originale et motivante pour faire de l'anglais de manière plus informelle.

3 Rue Fénélon - 33000 Bordeaux
05 56 08 33 23
contact@asl-linguistique.com

RCS 501 869 408 - SIRET 501 869 408 00028 Organisme de Formation Linguistique - SARL au capital de 7700 Euros
Organisme de formation continue référencé sur le Data Dock - NDA : 72330737233

LES ACTIVITÉS

L'apprentissage de l'anglais se poursuit après les cours avec :

- des ateliers linguistiques organisés par les enseignants
- des activités sociales, culturelles et sportives l'après-midi ou en soirée :

- laser game

- trotinette géante

- luge d'été

- randonnée

- bowling

- disco

- karaoke

- films en VO

- tournois sportifs...

- des visites et des excursions qui peuvent faire l'objet d'une exploitation pédagogique par les enseignants : visite d'une chocolaterie, de la ville de Fribourg et de Gruyères, du Lac Noir, du Parc National de Gantrish...

LE VOYAGE

Les participants voyagent seuls et le billet d'avion jusqu'à l'**aéroport de Genève** n'est pas inclus. Il doit être réservé par les familles après avoir reçu la confirmation de l'inscription.

Les participants doivent arriver le dimanche entre 10h et 18h et repartir le samedi entre 11h et 18h.

Un service obligatoire d'accueil-transfert permet une prise en charge de votre enfant par un membre de l'équipe locale à son arrivée à l'aéroport de Genève, où il sera raccompagné le jour de son départ.

Les élèves doivent être en possession d'un **passeport** en cours de validité et d'une **autorisation de sortie du territoire**.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les

3 Rue Fénélon - 33000 Bordeaux
05 56 08 33 23
contact@asl-linguistique.com

RCS 501 869 408 - SIRET 501 869 408 00028 Organisme de Formation Linguistique - SARL au capital de 7700 Euros
Organisme de formation continue référencé sur le Data Dock - NDA : 72330737233

régions

- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 documents sont obligatoires

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire, obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (ocument 2)

Document 4 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

FORMALITES SANITAIRES COVID-19

ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement suisse pour entrer à Suisse.

Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :

RCS 501 869 408 - SIRET 501 869 408 00028 Organisme de Formation Linguistique - SARL au capital de 7700 Euros
Organisme de formation continue référencé sur le Data Dock - NDA : 72330737233

https://ch.ambafrance.org/Coronavirus-point-de-situation-en-Suisse-au-13-05-21

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. Contactez-nous pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.

LE CENTRE EN PHOTOS

RCS 501 869 408 - SIRET 501 869 408 00028 Organisme de Formation Linguistique - SARL au capital de 7700 Euros
Organisme de formation continue référencé sur le Data Dock - NDA : 72330737233

3 Rue Fénélon - 33000 Bordeaux
05 56 08 33 23
contact@asl-linguistique.com

RCS 501 869 408 - SIRET 501 869 408 00028 Organisme de Formation Linguistique - SARL au capital de 7700 Euros
Organisme de formation continue référencé sur le Data Dock - NDA : 72330737233